

qui sollicitèrent sa grâce auprès de M. de Jarente, ce furent le comté de Chaponay et M. de Riverieux de Varax (4), ils obtinrent qu'il conserverait ses fonctions.

L'abbé de Jarente avait des intérêts autrement importants à Marseille, où il était grand vicaire et trésorier de Saint-Victor ; aussi chercha-t-il à se débarrasser de tout ce qui pouvait gêner son séjour à Marseille.

Il passe alors un traité avec l'archevêque de Lyon, Antoine de Malvin de Montazet, par lequel il lui cède la jouissance de l'abbaye d'Ainay, moyennant 36,000 livres de pension annuelle (5). Depuis plus d'un siècle l'abbaye d'Ainay à Lyon ne logeait plus ses abbés, elle était louée à plusieurs petits locataires, qui en détérioraient toutes les beautés en attendant que la Révolution anéantisse le reste.

En même temps, l'abenévis du moulin de Chazay se trouvant à terme avec M. de Varax, 1772, l'abbé de Jarente refait le bail de ce moulin avec le sieur Jean-Baptiste de Saint-Michel, capitaine châtelain, *bourgeois de Lyon et avocat au Parlement de Paris* (6).

Il vint à Chazay dans ces circonstances, et ce fut la dernière visite que fit l'abbé d'Ainay dans sa baronnie. Il se montra généreux envers notre église, paya les grilles et les

---

(4) Arch. de la Charité. B. 241. — Le procureur général de Quinson écrit à M. l'abbé d'Ainay une lettre par laquelle il intercède en faveur de M. Descot, « qui est victime de la calomnie, et qui a la confiance méritée de tous les seigneurs voisins. » Charité. B. 251, chart. 87. — C. M. de Quinson épouse, en 1779, la fille de M. Boulard de Guâstellier, qui donna à sa fille 200,000 livres de dot. Arch. de la Charité. B. 251, ch. 56.

(5) Arch. de la Charité. B. 242-243.

(6) Arch. Simiand-Rimbourg à Chazay, ch. 5.